



ÉTABLISSEMENT
CONVENTIONNÉ



Protocole sanitaire pour la reprise de l'enseignement direct au LFIV après le confinement lié au COVID-19

La réouverture du LFIV

1. Le déroulé des opérations.
2. Le retour progressif des élèves.
3. Les conditions d'accueil.
4. L'aménagement du temps de classe.
5. L'agencement des espaces scolaires.
6. Les gestes barrières.
7. L'éviction scolaire.
8. La protection des personnes fragiles.
9. Les missions des agents d'entretien.

1. Le déroulé des opérations

1. Décision des Autorités lao.
2. Elaboration du protocole.
3. CHSCT.
4. Conseil de maîtres.
5. Conseil pédagogique.
6. Proposition du protocole pour validation.
7. Autorisation de l'AEFE et du MEAE*.
8. Autorisation de L'Ambassadeur de France au Laos.
9. Communication aux parents du protocole.
10. Conseil d'école pour information lundi 25 mai.
11. Conseil d'établissement pour information lundi 25 mai.
12. Communication aux parents des modalités de réouverture 26 et 27 mai.
13. Rentrée élèves échelonnée à partir du 28 mai.



Ce retour peut-être réversible si de nouveaux cas de COVID-19 apparaissaient au Laos.

*Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères

2. Le retour progressif des élèves

Ce retour se fera sur la base du volontariat.

	Primaire	Secondaire
Lundi 25 mai 15h30	Conseil d'école	
Lundi 25 mai 16h30	Conseil d'établissement	
Le jeudi 28 mai	Groupes A : CP/CE1/CE2/CM1/CM2	6 ^{ème} , Première et Terminale.
Le vendredi 29 mai	Groupes B : CP/CE1/CE2/CM1/CM2	6 ^{ème} , Première et Terminale + 5^{ème}, 3^{ème} et Seconde.
Lundi 1 ^{er} juin	Jour férié	
Le mardi 2 juin	Groupes A : CP/CE1/CE2/CM1/CM2 + Groupes A de maternelles	6 ^{ème} , Première, Terminale, 5 ^{ème} , 3 ^{ème} et Seconde + 4^{ème}
Le mercredi 3 juin	Groupes B : CP/CE1/CE2/CM1/CM2 + Groupes B de maternelles	Tous les niveaux
Jusqu'au mardi 30 juin	Poursuite de l'alternance groupe A/B	Tous les niveaux

Reprise du service de restauration le jeudi 28 mai sur les deux sites.

3. Les conditions d'accueil

- Les parents et les étrangers ne seront pas acceptés à l'intérieur de l'établissement. Possibilité de visioconférences, en cas de nécessité : visite possible sur rendez-vous uniquement, accueil avec un masque et lavage des mains obligatoire.
- **Prise de température quotidienne** (thermomètres infrarouges sans contact)



Personnel : prise de température à leur arrivée sur les deux sites.

Primaire : 1 agent placé à chacune des 2 entrées (maternelle et élémentaire) procèdera à la prise de température de chaque élève.

Secondaire : un agent procèdera à une prise de température avant la montée dans le bus scolaire. Un autre agent sera à l'entrée du lycée et fera de même pour ceux qui viennent par leur propres moyens.

3. Les conditions d'accueil

- Prévoir une salle d'isolement différente de l'infirmerie.
 - A Thadeua : salle périscolaire
 - A Hadxaykhao : 2 loges du théâtre
- Les élèves de maternelle et les élèves de l'école élémentaire rentreront par des entrées différentes. Les enseignants de maternelle prendront en charge leurs élèves au portail.

4. L'aménagement du temps de classe

	Primaire	Secondaire
Limitation du nombre d'élèves	<p>Les classes divisées en 2 groupes A et B*. Alternance des groupes 1 jour sur 2.</p> <p>Le partage tient compte des fratries dans un premier temps et de critères pédagogiques dans un deuxième temps.</p>	<ul style="list-style-type: none">➤ 1/2 groupes en 6^{ème}, Seconde en A24➤ Classe entière pour les autres niveaux quand effectif < 18 élèves /classe➤ en 4^{ème} retrait de 2 à 3 élèves pour ne pas dépasser l'effectif. Rotation à chaque heure du groupe qui travaillera sur un projet de français.
Fréquentation	Par alternance journalière	Accueil des tous les élèves
Horaires de rentrée	<ul style="list-style-type: none">➤ 7h30 Entrée des élèves de maternelle, Accueil au portail par les enseignants et les ASEM.➤ 7h45 Entrée des élèves de l'élémentaire	Entrée décalée pour les navettes de bus. Modification des emplois du temps.

- **Nécessaire** : moindre concentration d'élèves dans l'établissement, promiscuité diminuée. Gestes barrières plus faciles à faire appliquer.

5. L'agencement des espaces scolaires

- Les tables de classe de chaque élève devront être à une distance de 1 m les unes des autres.
- Le nombre d'élèves ne devrait pas dépasser 15 enfants par classe au maximum au primaire et 18 au secondaire, dédoublement des classes au besoin et ouverture de nouveaux espaces pour faire classe (salle de travail A 24).
- **Au secondaire** une salle sera attribuée à chaque classe pour éviter les déplacements, sauf pour les salles spécialisées : laboratoire, salle informatique...
- Des secteurs seront attribués à chaque niveau pour les récréations et les flux de circulation seront matérialisés
- **Au secondaire** les escaliers seront affectés aux différents niveaux.
- **Au primaire** chemins de circulation à sens unique (escalier, entrée, sortie) pour réduire le croisement d'élèves

5. L'agencement des espaces scolaires

- Au CDI et à la **BCD**, espacement à respecter d'1 m.
- Le foyer des lycéens sera fermé.
- Dans le **bus scolaire** : un élève pour deux places et en quinconce.
- Nettoyage du bus entre chaque groupe d'élèves (accoudoir, dossier, poignées)
- Pour la **restauration scolaire** : allongement du temps du repas et plusieurs services pour que les élèves respectent cet espacement.
 - Interdiction pour les élèves du secondaire de sortir de l'établissement entre 12h10 et 13h et aux récréations.
 - Inscription de tous les élèves à la 1/2 pension ou panier repas.
- Marquage au sol : lignes de courtoisie aux entrées élèves et au réfectoire matérialisées par du ruban adhésif de couleur

6. Les gestes barrières

- Rappeler aux élèves et aux personnels les gestes barrières à la rentrée : affichage massif aux entrées, aux sanitaires, à la restauration scolaire, dans les salles de classe, dans le bus scolaire.
- **Distance raisonnable** entre chaque personne (1 mètre minimum)
- **Pas de contacts directs** : serrage de main, bise, échanges de matériels, EPS, etc. Revoir tous ces règles dans chaque classe.
- **Éviter de se toucher** les yeux, le visage, le nez.

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades

6. Les gestes barrières

➤ Le port du masque est obligatoire pour les élèves et le personnel.

➤ Pour tous les niveaux ?

- Primaire : oui sauf en maternelle (pas obligatoire).
- Secondaire : oui

➤ Qui doit fournir les masques ?

- Le lycée fournit deux masques en tissu à l'ensemble du personnel qui doit en assurer l'entretien (lavage au savon quotidien à 60°C).
- Les élèves doivent arriver au lycée avec leur propre masque. En cas d'oubli, le lycée fournira exceptionnellement un masque jetable.

➤ Quand ?

- Lors des déplacements : transport en bus, arrivées, interclasses, récréation, récupération des repas, sorties.
- Les masques peuvent être baissés pendant les cours si la distance de sécurité est respectée.
- Avant de quitter la salle de classe, l'enseignant devra s'assurer que tous les élèves ont remis leur masque.
- Les surveillants seront particulièrement attentifs au port du masque en dehors de cours et au respect de la distance de sécurité

6. Les gestes barrières

- **Lavages des mains** réguliers et ritualisés : 30 s minimum (avec du savon, et séchage avec une serviette en papier jetable ou à l'air libre), en arrivant, avant de rentrer en classe après la récréation ; avant et après chaque repas ; avant et après chaque passage aux toilettes ; après s'être mouché, avoir toussé ou éternué ; dès lors que les élèves auront touché des objets possiblement contaminés ; le soir avant de rentrer à la maison. Répartition des élèves sur les différents points d'eau et ouverture de points d'eau supplémentaires (1 par étage à Hadxaykhao + points d'eau temporaires).
- **Gel hydro alcoolique** disponible dans des lieux spécifiques pour le personnel et les élèves du secondaire (salle des professeurs, salle de classe, EPS, restauration...).
- A la **BCD** et au **CDI** nettoyage des livres et mise en quarantaine 5 jours au retour des livres prêtés. Seules les bibliothécaire et documentaliste manipuleront les livres.
- **Aération des salles** : Après chaque cours et/ou à chaque récréation arrêter la climatisation et ouvrir les fenêtres (enseignants).

7. L'éviction scolaire



- Éviction scolaire **en cas de fièvre** supérieure à $37,5\text{ C}^\circ$ ou de **symptômes respiratoires** (toux, perte d'odorat, mal de gorge,...) pour toutes personnes.
- L'élève ou l'agent présentant des symptômes sera accompagné par un personnel (muni de masque) dans la salle d'isolement prévue à cet effet, une deuxième prise de température sera effectuée.
- Si plus de $37,5\text{ C}^\circ$ la famille sera contactée pour venir chercher l'enfant dans les meilleurs délais et inviter à consulter un médecin.
- Pour un personnel : retour au domicile. Il lui sera conseillé de prendre contact avec un médecin.
- Si un élève déclare des symptômes en cours de journée, même protocole.

7. L'éviction scolaire

- Dans tous les cas, la vie scolaire se chargera de prendre des nouvelles du malade.
- Demande de **certificat médical** pour toute absence et réintégration 24h après la fin de la fièvre. (sauf **COVID**).
- **Si ce dernier est atteint du Covid-19, l'établissement scolaire devra en être impérativement informé.**
- **En cas de COVID** avéré dans l'établissement. Tous les élèves et personnels ayant été en contact avec cet élève seront avertis. La classe, le niveau scolaire voire le site de l'école pourront être fermés avec éviction des élèves et personnels concernés pendant 14 jours.
- **Quarantaine de 14 jours obligatoire** après un voyage à l'étranger.

8. La protection des personnes fragiles

Qui sont les personnes fragiles ?

- Les personnes âgées (70 ans et plus).
- Les personnes atteintes d'autres maladies (cardiaques, pulmonaires, rénales, diabète, cancer, hypertension,...).
- Les femmes enceintes à partir du 3ème trimestre.
- Les personnes présentant une obésité morbide.
- **Action : Recenser** les élèves et les personnels fragiles (PAI, personnes avec ATCD,...) et les **informer** des risques et des mesures de protection à adopter.
- Certains enfants ou personnels peuvent être anxieux, nous serons particulièrement attentifs à les rassurer.

9. Les missions des agents d'entretien

- Séance de formation à tous les agents pour revoir toutes les règles d'hygiène, la désinfection et les gestes barrière.
- Avant la rentrée des élèves et des professeurs, **grand nettoyage** et désinfection des locaux et du matériel.
- **Nettoyage du bus** scolaire après chaque trajet.
- **Nettoyage des vestiaires EPS** avant changement de classe.
- Un **nettoyage** minutieux des surfaces extérieures (rampes poignées toutes les 2heures) et des sanitaires toutes les heures.
- **Planning journalier** de nettoyage des salles de classes (tables, chaises, poignées, interrupteur...) avec signature de l'agent.
- S'assurer qu'il y a toujours du savon et des essuie-mains en papier dans les sanitaires

9. Les missions des agents d'entretien

- Les élèves et les professeurs se chargeront du nettoyage des claviers après usage.
- Les ASEM se chargeront de la désinfection du petit matériel de classe et objets touchés par les enfants en maternelle à la fin de la classe.
- Désinfection du matériel de ménage en fin de service.
- Quels produits utilisés pour nettoyer les surfaces ?
 - Nettoyage des surfaces : produits habituels (hors vinaigre blanc).
 - Désinfection des surfaces après nettoyage : javel à 0,5% de chlore.
 - Les produits à base d'alcool (alcool ménager avec 70 % d'éthanol) : pour les claviers informatiques: lingettes à base d'alcool.

10. Sources

Ces propositions ont été élaborées à partir :

- des conclusions du Conseil scientifique français du 24 avril 2020 pour les enfants, écoles et environnement familial dans le contexte de la crise du COVID-19 ;
- du vadémécum de l'AEFE:
 - fiche 21 Réouverture d'un établissement scolaire ;
 - fiche 22 Questions à évoquer ;
- du protocole sanitaire français pour la réouverture des écoles ;
- du protocole de Shanghai ;
- des propositions de l'infirmier, des enseignants, des personnels de vie scolaire, des différents membres de la direction.